

La Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine s'engage à rendre ses sites Internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes : schéma pluriannuel et plan d'action de l'année (en cours).

Cette présente déclaration d'accessibilité s'applique au site Internet de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, [www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr).

## Auditeur

[Stratis](#) a piloté la démarche d'accessibilité du site tout au long de sa conception, réalisé l'audit et rédigé cette déclaration d'accessibilité en faisant intervenir ses experts Certifiés en Accessibilité.

## État de conformité

**Le site Internet de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine est en conformité partielle** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, version 4.1.

## Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société [Stratis](#) révèle que **85,14% des critères RGAA sont respectés**. Le taux de conformité moyen du site s'élève quant à lui à 95,3%.

## Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

## Non-conformités

- Certaines images informatives ne sont pas décrites ;
- Certaines couleurs ne sont pas suffisamment contrastées ;
- Certains éléments multimédias ne possèdent pas de transcription textuelle pertinente ;
- Certains liens ne sont pas explicites ;
- Certains composants riches et/ou complexes (fenêtres modales, carrousels, galeries photos...) ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance et la navigation au clavier uniquement ;

<https://www.melunvaldeseine.fr/informations-pratiques/declaration-daccessibilite?>

- Certains boutons ne sont pas explicites ;
- Certains éléments sémantiques sont utilisés à des fins de présentation ;
- Certaines listes ne sont pas correctement structurées ;
- La finalité de certains champs de saisie ne peut pas être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur (attribut **autocomplete**) ;
- Les titres des pages à étapes (formulaires, recherches, filtrages...) ne reflètent pas bien les étapes ;
- Les documents en téléchargement ne sont pas conformes et ne proposent aucune alternative accessible.

## Dérogations pour charge disproportionnée

Aucune dérogation n'a été établie.

## Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les cartes interactives ;
- La légende des images agrandies en fenêtre modale ;
- Le système de sécurité des formulaires Google reCAPTCHA ;
- Le module de gestion des cookies ;
- Le sélecteur de dates de la recherche.

## Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 23 mars 2021, et a été mise à jour le 12 mars 2024 à la suite de nombreuses corrections (audit de conformité version 2).

## Technologies utilisées pour la réalisation

- HTML 5
- CSS
- JavaScript
- PDF
- TYPO3 CMS

## Environnement de test

Ordinateur

Windows 10

NVDA 2023.3

Firefox 123

Windows 10

Jaws 2023

Chrome 122

Mac OS Catalina

VoiceOver

Safari 15

## Mobile

Android 12 natif

TalkBack

Chrome

## Outils utilisés lors de l'évaluation

- Extension Assistant RGAA
- Extension Stylus
- Extension Web Developer Toolbar
- Extension Axe DevTools - Web Accessibility Testing
- Extension HeadingsMap
- Color Contrast Analyser
- Valideur du W3C
- PDF Accessibility Checker

## Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- [Accueil](#)
- [Connexion à l'espace citoyen](#)
- [Contact](#)
- Déclaration d'accessibilité
- [Mentions légales](#)
- [Aide](#)
- [Plan du site](#)
- [Recherche](#)
- [Toutes les actualités](#)
- [Détail d'une actualité "TRAVAUX : déviation à Saint-Fargeau-Ponthierry \(rue du Château\)"](#)
- [Tous les événements](#)
- [Détail d'un événement "Le festival de l'amour"](#)
- [Tous les albums](#)
- [Détail d'un album "Challenge robotique intercollèges"](#)
- [Proposer un événement](#)

## Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez [contacter le référent accessibilité numérique de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine](#) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

## Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant : vous avez signalé au responsable du site Internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- [Écrire un message au Défenseur des droits](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à l'adresse :  
**Défenseur des droits**  
**Libre réponse 71120**  
**75342 Paris CEDEX 07**



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MELUN VAL DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187  
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex  
01 64 79 25 25

HORAIRES :  
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30